

1894
EDWARD THOMAS BERRY, LONDON, ENGLAND, AND
EDMOND CHELLIER,
PARIS, FRANCE.



PARIS: MAME, 1894.

NO. 10000 DE LA SÉRIE 1832-1894

LE DÉPÔT LÉGAL A ÉTÉ FAIT
EN 1894, LE 10 MARS, À PARIS, EN VERTU
DE LA LOI DU 19 FÉVRIER 1894.

VOLUME I, 1894

8 GEORGE VI, 1894

ONZIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME LÉGISLATURE

CHAMBRE DES COMMUNES

DE LA

DEBATS

COMPTE RENDU OFFICIEL

DOMINION DU CANADA